

Article paru dans *Pyramides. Revue du Laboratoire de Recherches en Administration publique de l'Université libre de Bruxelles*, numéro 9 , printemps 2005, pp.111-131.

L'ethnisme, le projet d'autonomie sociale et individuelle et la mondialisation

Jean-Paul NASSAUX¹

Résumé

Si certains mouvements d'affirmation de la différence, par exemple, le féminisme, s'inscrivent dans ce que Cornélius Castoriadis a défini comme le projet d'autonomie sociale et individuelle de la civilisation gréco-occidentale, ce n'est pas le cas de l'ethnisme qui enferme l'individu dans une appartenance prédéterminée. L'ethnisme prône aujourd'hui une Europe des régions qui favoriserait des ensembles ethniquement homogènes. Dans certaines régions, il veut imposer l'apprentissage d'une langue régionale qui n'est plus parlée par la large majorité de la population, alors que le combat linguistique doit correspondre à un besoin social. La crispation identitaire que véhicule l'ethnisme débouche sur l'exclusion, voire sur la violence. La faculté autocritique, qui représente une des dimensions les plus intéressantes de la civilisation occidentale fait défaut aux mouvements ethno-régionalistes. Par contre, en contribuant à l'affaiblissement des Etats, lesquels représentent un obstacle à la mondialisation économique, l'ethnisme s'intègre dans la face négative de la civilisation occidentale, à savoir, l'expansion illimitée du capitalisme.

Introduction

Dans son ouvrage *La démocratie contre elle-même*, Marcel Gauchet met en évidence le rôle joué par les droits de l'homme comme identifiant fédérateur de mouvements disparates d'affirmation de la différence, qu'elle soit sexuelle, ethnique, générationnelle².

La qualification de « disparates » utilisée par Marcel Gauchet est très opportune : il règne en effet une grande confusion quant à la nature de ces différents mouvements. Certains d'entre eux s'inscrivent indéniablement dans le projet d'autonomie sociale et individuelle de la société gréco-occidentale tel qu'il a été si clairement identifié par Cornélius Castoriadis. Rompant avec la clôture du sens pré-donné, ce projet a permis

¹ Jean-Paul Nassaux est directeur au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et professeur d'institutions à l'Institut Jean-Pierre Lallemand. Il a publié plusieurs études sur les relations communautaires et la vie politique bruxelloise (CRISP, Complexe).

² M. GAUCHET, *La démocratie contre elle-même*, tel, Gallimard, 2002, pp.11-12 et 328-329.

l'épanouissement des idées de liberté et d'égalité , l'autogouvernement des collectivités et les droits de l'individu. Il a donné naissance à la politique définie comme activité explicite et lucide concernant l'instauration des institutions souhaitables . Cette activité est ouverte à tous les membres de la collectivité concernée, elle présuppose l'égalité de tous et vise à la rendre effective.³ Dans leur avant-propos au volume qui reprend les cinq premiers mois d'enseignement de Cornélius Castoriadis à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Enrique Escobar, Myrto Gondicas et Pascal Vernay rappellent que Castoriadis situait la naissance de ce projet dans la Grèce antique et qu'il remarquait son prolongement dans la « longue » renaissance des XI^e-XII^e siècles, dans l'héritage de la grande tradition rationaliste , dans le mouvement ouvrier et, enfin, dans le mouvement des femmes⁴ .

Castoriadis repérait en effet dans ce dernier mouvement une mise en cause des significations imaginaires centrales de la société instituée et de la création. « *Le mouvement des femmes* », expliquait-il, « *tend à détruire l'idée d'un rapport hiérarchique entre les sexes ; il exprime la lutte des individus de sexe féminin pour leur autonomie ; comme les rapports entre les sexes sont nucléaires dans toute société, il affecte toute la vie sociale et ses répercussions restent incalculables* »⁵. De leur côté, des mouvements antiracistes , par exemple SOS Racisme, portent une revendication d'égalité tout à fait compatible avec le projet d'autonomie sociale et individuelle. Par contre, une approche trop communautariste, visant à soustraire certains groupes aux normes communes, se caractérise par un retour à un stade pré-politique qui se place en dehors de ce projet. Dans une telle optique, l'individu se trouve enfermé dans une appartenance qu'il n'a pas librement choisie , laquelle s'impose à lui par son origine. L'actualité récente a mis ainsi en cause un militantisme islamique radical . Il s'agit cependant d'un phénomène bien plus large. On peut y ranger la mouvance ethniste européenne qui s'est d'emblée opposée à la démocratie civique issue de la philosophie moderne anglaise et française. Nous définirons l'ethnisme comme une volonté de fonder l'appartenance à la collectivité sur une base pré-politique à partir de caractéristiques déterminées telles que la descendance, le mode de vie, la culture, la langue⁶...

La civilisation occidentale ne se limite malheureusement pas au projet d'autonomie sociale et individuelle. Castoriadis constate que « *l'Occident moderne, depuis des siècles, est animé par deux significations imaginaires sociales tout à fait opposées, même si elles se sont contaminées réciproquement : le projet d'autonomie individuelle et collective, la lutte pour l'émancipation de l'être humain, aussi bien intellectuelle et spirituelle qu'effective dans la réalité sociale ; et le projet capitaliste démentiel , d'une expansion illimitée d'une pseudo-maîtrise pseudo-rationnelle qui depuis*

³ C. CASTORIADIS, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Seuil, Paris, 1996, pp.60 et 225.

⁴ C. CASTORIADIS, *Ce qui fait la Grèce. 1. D'Homère à Héraclite. Séminaires 1982-1983. La condition humaine II*, Seuil, Paris , 2004, pp.11-12.

⁵ C. CASTORIADIS, *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Points, Seuil, Paris, 1999, pp.308-309.

⁶ Voir à ce sujet J. ROSENTHAL , « Sur un nouvel ethno-nationalisme, le fantôme de l'autodétermination, la perversité du droit d'ingérence », *Les Temps modernes*, février-mars-avril 2003.

*longtemps a cessé de concerner seulement les forces productives et l'économie pour devenir un projet global (et pour autant encore plus monstrueux), d'une maîtrise totale des données physiques, biologiques, psychiques, sociales, culturelles »*⁷. Cornélius Castoriadis déplorait d'ailleurs que ce second projet semble aujourd'hui avoir pris le dessus sur le projet d'autonomie sociale et individuelle⁸. Or , cette expansion illimitée de la maîtrise pseudo-rationnelle est aussi une monstrueuse tentative d'asservissement qui a produit le colonialisme et l'impérialisme et qui a asservi et détruit de nombreuses cultures⁹. Aujourd'hui, elle se manifeste par la mondialisation qui, en accordant la priorité au fonctionnement du marché, entraîne l'exclusion de ceux qui n'ont rien à échanger et impose aux pouvoirs publics d'appliquer le mot d'ordre de l'économie de marché¹⁰. Néanmoins, s'il y a accumulation d'horreurs dans l'histoire de l'Occident, ce n'est pas là son privilège. « *Qu'il s'agisse de la Chine* », relève Castoriadis, « *de l'Inde, de l'Afrique avant la colonisation ou des Aztèques, les accumulations d'horreurs sont partout. L'histoire de l'humanité n'est pas l'histoire de la lutte des classes, c'est l'histoire des horreurs – bien qu'elle ne soit pas que cela* »¹¹. Par contre, le projet d'autonomie sociale et individuelle gréco-occidental comporte la faculté d'une remise en question et d'une reconnaissance des mérites des autres cultures et sociétés. Pour Castoriadis, « *on est capable en Occident, du moins certains d'entre nous, de dénoncer le totalitarisme, le colonialisme , la traite des Noirs ou l'extermination des Indiens d'Amérique. Mais je n'ai pas vu les descendants des Aztèques, les Hindous ou les Chinois faire une autocritique analogue...* ». Il y a comme un sentiment de culpabilité, poursuit Castoriadis, qui « *sans empêcher de dormir les millions de citoyens de l'Occident fait quand même toujours partie de leur culture* ». Des aspects folkloriques les plus niais aux réflexions les plus profondes, la mise en cause de la culture occidentale par elle-même est toujours là ¹². Edgar Morin et Tzvetan Todorov soulignent également cette faculté autocritique de la rationalité occidentale qui, en France, « *part de Montaigne et arrive à Lévy-Strauss* »¹³. Une telle faculté autocritique nous paraît faire totalement défaut aux mouvements ethnistes européens.

Si l'ethnisme s'est révélé profondément étranger au projet d'autonomie sociale et individuelle par l'appartenance qu'il impose aux individus (I) et par son absence de faculté autocritique (II), à l'inverse, en contribuant à l'affaiblissement de l'Etat-nation, il apporte un appui précieux au projet d'expansion illimitée du capitalisme (III). Car, comme le souligne Rudy

⁷ C. CASTORIADIS, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Seuil, Paris, 1996, p.89-90.

⁸ C. CASTORIADIS, *Fait et à faire. Les carrefours du labyrinthe V*, Seuil, Paris, 1997, p.75.

⁹ C. CASTORIADIS, *Ce qui fait la Grèce.. 1. D'Homère à Héraclite. Séminaires 1982-1983. La création humaine II*. Seuil, Paris, 2004, p.12.

¹⁰ R. AERNOUDT, « La déconstruction illégitime de l'Etat-nation par l'économie », in *L'Etat-nation à l'ère de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2003, pp.110-111.

¹¹ C. CASTORIADIS, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Seuil, Paris, 1996, pp.89-90.

¹² C. CASTORIADIS, *op. cit.*, pp.93-94 et C. CASTORIADIS, *Ce qui fait la Grèce.. 1. D'Homère à Héraclite. Séminaires 1982-1983. La création humaine II*, Seuil, Paris, 2004, pp.42-43.

¹³ E. MORIN et C. WULF, *Planète : l'aventure inconnue*, Mille et une nuits, Arte Editions, 1997, p.20 et T. TODOROV, *Nous et les autres*, Seuil, Paris, 1988.

Aernoudt, « *il n'y a plus de frontières ni même de barrières économiques et l'argent se propage à la vitesse de la lumière. Le seul frein possible à cette évolution est (était ?) l'Etat-nation, considéré comme le dernier bastion susceptible de subir la maladie de la régulation*¹⁴ ».

I. L'appartenance imposée

L'idée de l'association volontaire et libre de citoyens sans distinction d'origine pour construire un projet commun, qui s'est imposée à la révolution française, fut combattue par les traditionalistes français. Pour ceux-ci, la nation n'était pas composée à partir de la volonté de ses membres mais c'était la volonté de ceux-ci qui était commandée par leur appartenance à la volonté nationale. « *il n'y a point d'hommes dans le monde* » dit Joseph de Maistre, « *j'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes. Je sais même grâce à Montesquieu qu'on peut être persan ; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu* »¹⁵.

Une telle conception sera ensuite celle des romantiques allemands. Léo Strauss définit le jugement romantique comme un jugement qui se fonde sur l'opinion selon laquelle un ordre absolument supérieur des choses humaines a existé à une époque quelconque du passé connu. Au XIX^{ème} siècle, les philosophes allemands ne se reconnaissent pas dans la philosophie moderne anglaise et française des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles qui conduisit à la révolution française. « *Je méprise Locke* » dira Schellings, alors que, dans *Par-delà le bien et le mal*, Nietzsche exprimera son rejet : « *quelle race peu philosophique que ces Anglais ! Bacon, c'est la contestation de l'esprit philosophique en tant que tel . Hobbes, Hume et Locke ont avili et dégradé pendant plus d'un siècle la notion même de philosophie. Ce que l'on appelle « les idées modernes » , ou les «idées du XVIII^{ème} siècle , ou même « les idées françaises » , cet idéal, en un mot, contre lequel l'esprit allemand s'est élevé avec une répulsion profonde, est d'origine anglaise, cela ne saurait être mis en doute* »¹⁶. C'est en refusant la démocratie civique que les historiens allemands s'attacheront à justifier scientifiquement la conquête de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Alain Finkielkraut a bien synthétisé leur approche : « *refusant de séparer l'homme de ses déterminations, cherchant la vérité de son être et la clé de son comportement dans ces forces qui le commandent à son insu : la langue, la race, la tradition historique – ils constatent que les Alsaciens parlent allemand et sont de culture allemande. Ils en déduisent que la conquête est légitime* ». Les historiens français abordèrent la question sous un tout autre angle : Renan ne contesta pas que l'Alsace était allemande de langue et de race mais pour ajouter : « *qu'elle ne désire pas faire partie de l'Etat allemand : cela tranche la question* »¹⁷. Un appel à l'histoire est aujourd'hui également utilisé par la Flandre pour revendiquer ses droits sur Bruxelles alors qu'une large majorité des Bruxellois sont francophones.

¹⁴ R. AERNOUDT, *op. cit.*, p.105.

¹⁵ J. DE MAISTRE, *Œuvres complètes*, I , Vitte, Lyon, 1884, p.75. Cité par A. FINKIELKRAUT, *La défaite de la pensée*, Gallimard, Paris , 1987, pp.24-25.

¹⁶ L. STRAUSS, *Nihilisme et politique*, Rivages , 2001, pp.66-72.

¹⁷ A. FINKIELKRAUT, *op.cit.*, pp.39-41.

La primauté de l'appartenance des individus à une entité pré-politique se trouve au cœur de la conception allemande de la nationalité, laquelle inspire la démarche ethno-régionaliste. Dans cette logique, on se démarque d'une association nécessaire entre nation et Etat, imputée aux mondes anglo-saxon et latin¹⁸. Et, comme le souligne Yvonne Bollmann, on substitue la notion de « peuple » à celle de « nation » trop compromise par sa relation avec l'Etat¹⁹. Après s'être allié aux traditionalistes contre les valeurs républicaines – rappelons le rôle du clergé dans les mouvements breton et flamand- et s'être dans plusieurs cas discrédité dans la collaboration, l'ethnisme s'est aujourd'hui solidement structuré dans un réseau qui promeut l'Europe des Régions, son ambition étant de mettre en place une Europe qui favoriserait des ensembles ethniquement homogènes²⁰. Les ethnies sont précisément répertoriées. Ainsi, le site internet de *l'Organisation pour les minorités européennes* établit la liste des ethnies qui peuplent l'Europe et fournit diverses indications à leur sujet. Parmi celles-ci, on trouve non seulement la religion mais également le groupe ethnique. On apprend ainsi que les Bretons sont chrétiens catholiques et de type indo-européen celtique, que les Catalans sont chrétiens catholiques et de type indo-européen italique, variante ibéro-romaine. En Belgique on trouve des Flamands qui sont indo-européens de type germanique et des Wallons, indo-européens de type italique, variante gallo-romaine. Des atlas ont été réalisés qui réaménagent la carte de l'Europe en fonction des ethnies. L'un de ceux-ci, publié en 1998 sous la direction de l'artiste Ben Vautier, définit « dix droits des ethnies » : droit à l'identité, au territoire, à l'autodétermination, à la langue, à la culture ethnique, aux ressources naturelles, aux bénéfices d'exploitation, droit de vivre et de travailler au pays, droit à la protection du marché, à l'organisation auto-centrée. Le droit à la langue est défini comme « *droit pour chaque ethnie d'utiliser sa langue, avant toute autre, sur son territoire, dans tous les domaines de l'enseignement, de l'administration, de la justice, des activités économiques, de la signalisation et de la toponymie ; et d'en imposer l'usage préférentiel à toute personne ayant choisi de résider sur son territoire* »²¹. Qu'importe si la langue n'est quasi plus parlée dans la région concernée : François Fontan, le fondateur du Parti nationaliste occitan se montrait très clair sur ce point : lorsque l'appartenance linguistique d'une population « a changé partiellement sur un territoire donné par assimilation, cette assimilation sera tenue pour nulle »²².

La volonté du mouvement ethniste à vouloir imposer l'apprentissage de la langue régionale trouve un appui dans ce que le linguiste Louis-Jean Calvet appelle le « discours politico-linguistiquement correct (PLC) » selon lequel toutes les langues sont égales, toutes doivent être protégées, toutes doivent

¹⁸ Y. BOLLMANN, *La bataille des langues en Europe*, Bartillat, Paris, 2001, pp.91-92.

¹⁹ Y. BOLLMANN, *op. cit.*, pp.146-147.

²⁰ Voir à ce sujet Y. BOLLMANN, *op. cit.*, Y. BOLLMANN, *Ce que veut l'Allemagne*, Bartillat, Paris, 2003, L. BOISSOU, « Vers un nouvel ordre ethnique ? », *Humanisme*, mars 1997. Nous renvoyons également à la communication que nous avons faite devant la commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale lors de l'examen par celle-ci de la proposition de résolution *visant à garantir les prérogatives des assemblées régionales dans la construction de l'Union européenne*, CRBC, *Doc. parl.A-382/2* – (2003-2004), pp.26-36.

²¹ Y. BOLLMANN, *La bataille des langues en Europe*, Bartillat, Paris, 2001, pp.128-131.

²² Cité par Y. BOLLMANN, *op. cit.*, p.142.

être écrites, toutes doivent être enseignées²³. Or, souligne Louis-Jean Calvet, « aucun linguiste ne peut se réjouir de la disparition d'une langue, mais cela ne signifie pas qu'il nous faille systématiquement protéger, par une sorte d'acharnement thérapeutique, des formes linguistiques abandonnées par leurs locuteurs. Si les langues sont des faits sociaux, alors il nous faut raisonner en termes sociaux, et ce sont les locuteurs qu'il faut protéger »²⁴. Louis-Jean Calvet constate que les groupes militants qui plaident pour la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires fondaient leur argumentation sur l'existence de sept ou huit langues minoritaires (alsacien, basque, breton, corse, créole, occitan...). Or une étude scientifique, le rapport de Bernard Cerquiglini, a montré qu'il n'y a pas en France que sept ou huit langues, mais soixante-quinze à quatre-vingts. Il apparaît dès lors difficile de les promouvoir ou de les protéger toutes de la même façon. Comment alors respecter le principe de l'égalité des langues défendu par le PLC ? « La seule issue », déduit Louis-Jean Calvet, « est d'analyser la situation d'un autre point de vue, non pas celui de l'égalité affirmée des langues mais celui de leurs fonctions, analyse qui pourrait montrer que les langues minoritaires dont on parle le plus ne sont pas nécessairement celles qu'il faudrait promouvoir en priorité, que le Galibi, en Guyane, par exemple, aurait pour ses locuteurs une importance beaucoup plus grande que celle de l'Occitan dans le sud de la France ou du breton en Bretagne »²⁵. Louis-Jean Calvet considère qu'une langue ne doit pas être protégée par principe mais qu'elle doit l'être chaque fois que ses locuteurs en ont besoin.

Yvonne Bollmann relève que « les partisans de l'ethnisme ne cessent d'affirmer que, seule la reconnaissance des ethnies et l'instauration d'un droit des « volksgruppen » peut assurer la paix en Europe »²⁶.

Or, le politologue américain Christopher Lasch notait qu'avec l'affaiblissement de l'Etat-nation, « les allégeances tribales ont rarement été mises en avant avec autant d'agressivité »²⁷. Et Georges Steiner constate que « partout, il y a une recrudescence du chauvinisme régional. Pas besoin d'insister sur les Balkans, l'Irlande, le Pays Basque, la Flandre...partout la haine sévit »²⁸.

Les exemples de rejet de l'autre générés par la crispation identitaire abondent : crimes de l'ETA, vague d'attentats racistes en Corse, revendication de la corsisation des emplois, vexations imposées aux francophones de la périphérie bruxelloise, durcissement de la politique d'accueil des étrangers en Flandre²⁹, pénétration du parti d'extrême droite Vlaams Blok dans toutes les couches de la société flamande³⁰, refus de la Suisse, dû au vote des cantons alémaniques, d'un projet visant à faciliter la naturalisation des immigrés³¹...La liste est hélas loin d'être close.

²³ L.-J. CALVET, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, Paris, 2002, pp. 91-93.

²⁴ L.-J. CALVET, *op. cit.*, p.106.

²⁵ L.-J. CALVET, *op. cit.*, pp.95-96.

²⁶ Y. BOLLMANN, *op. cit.*, pp.137-138.

²⁷ C LASCH, *La révolte des élites*, Climats, 1996, p.59.

²⁸ *Marianne*, 3-9 novembre 2003.

²⁹ *La Libre Belgique*, 18 et 19 septembre 2004.

³⁰ *Le Soir*, 9 et 10 octobre 2004.

³¹ *La Libre Belgique*, 27 septembre 2004.

L'ethnisme n'est pas vecteur d'autonomie : il peut recourir à des formes plus ou moins brutales mais , toujours, sa nature le pousse à imposer et à exclure.

II.L'absence de faculté autocritique

L'affirmation identitaire des mouvements ethnistes européens les a souvent menés ou les mène encore sur la voie de l'intolérance. Or les comportements passés – tel que la collaboration- ou les actions actuelles de leurs franges les plus extrémistes ne semblent guère susciter chez eux de réflexion critique ni de condamnation claire et sans complaisance. On n'est pas loin du phénomène décrit par Alain Finkielkraut à propos des petites nations danubiennes ou balkaniques qui ont tendance « à ne connaître que leurs griefs » et « qui finissent par expulser toute dimension d'obligation de la conscience collective »³².

Cela ne signifie pas l'absence , dans les régions concernées, de manifestations populaires d'indignation ou d'analyses lucides de la part de certains intellectuels. Au Pays basque espagnol, la plate-forme « Basta Ya » (« ça suffit ») s'efforce de dénoncer et de combattre la violence. En Corse, des manifestations sont organisées contre le racisme. Un Fernando Savater³³ au Pays basque, une Françoise Morvan en Bretagne ont entrepris une courageuse dénonciation des excès du nationalisme. Du côté flamand, un Luc Vander Kelen³⁴ ou un Geert Van Istendael³⁵ adoptent une posture critique par rapport à certaines prises de position flamandes. Signalons toutefois que Fernando Savater est condamné à mort par l'ETA et que Françoise Morvan est insultée et régulièrement empêchée de s'exprimer par des nervis du mouvement breton.

Ce que nous voulons souligner, c'est la grande complaisance manifestée par les composantes dites modérées des mouvements ethnistes ou par d'autres partis qui en sont proches à l'égard de faits passés ou présents inacceptables.

Dans son livre *Le monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*³⁶, Françoise Morvan met en évidence la continuité entre la collaboration nationaliste bretonne durant l'occupation et la renaissance du mouvement breton après-guerre. « *Tout contribue* » écrit-elle « à alimenter la croyance en un mouvement breton luttant pour défendre ses droits et féroce persécuté à la libération »³⁷. Parmi les nombreux faits relatés par Françoise Morvan, nous relèverons cet article de Pierre Denis, dit Per Denez, le directeur du département d'études celtiques de l'Université de Rennes II : « *En 1944-1945 la Bretagne a connu une persécution comme elle n'en avait pas connue depuis la chouannerie... Combien d'étudiants, à Rennes, allant se*

³² A. FINKIELKRAUT, *L'ingratitude. Conversations sur notre temps*, Gallimard, Paris, 1999, pp.49-55.

³³ Philosophe, porte-parole de Basta ya, il a obtenu pour son organisation, le prix Sakharov 2000 des droits de l'homme octroyé par le Parlement européen.

³⁴ Editoraliste du journal *Het Laatste Nieuws*.

³⁵ Présentateur du journal télévisé et écrivain.

³⁶ Actes Sud, Arles 2002.

³⁷ F. MORVAN, *op. cit.*, p.164.

promener au Thabor, savent qu'ont été fusillés là, dans le Trou de l'Enfer, des nationalistes bretons, et qu'ils marchent sur une terre sanctifiée par leur sang ? Combien vont fleurir, de temps en temps, la tombe de Léon Jasson, qui fut si heureux de mourir pour la Bretagne ?... Ou celle de Guy Vissault de Coëtlogon qui répondit quand il fut condamné à mort : « c'est un honneur, messieurs », et qui refusa de tendre la main pour demander pitié ? ».

Françoise Morvan signale que Léon Jasson était un membre du *Bezen Perrot*, milice bretonne qui portait l'uniforme de la Waffen SS et que Guy Vissault de Coëtlogon avait été recruté dès 1938 par l'Abwehr³⁸. Elle révèle aussi qu'en 1999, pour célébrer son centième numéro, la revue *ArMen* élit l'abbé Perrot pour illustrer la richesse du mouvement breton. Cet abbé, qui fut exécuté par la résistance, était l'un des auteurs cachés derrière le pseudonyme *Lan hag Herve* qui signait les chroniques en langue bretonne du journal *La Bretagne*. Dans cette chronique, parurent les textes les plus féroce­ment antisémites au moment de la rafle du Vel d'hiv³⁹.

A l'instar du mouvement breton, le nationalisme flamand se déconsidéra dans la collaboration. Et l'on constate également en Flandre un manque de clarté par rapport à cette période trouble. Geert Van Istendael note que « *le fait que nous aurions encore longtemps après la guerre des cours portant sur ces piètres poètes⁴⁰ dans les collèges catholiques, incite à de tristes méditations sur les difficultés de la Flandre à se libérer de son sombre passé* ». Il est établi que la répression de l'incivisme lors de la libération s'effectua dans un contexte passionné⁴¹, ce qui provoqua certains excès. L'amnistie pour les faits de collaboration devint, après la guerre, une revendication récurrente du mouvement flamand. Geert Van Istendael se déclare partisan de l'amnistie si l'on entend par là un acte du pouvoir législatif prescrivant l'oubli d'une ou plusieurs catégories d'infractions et annulant leurs conséquences pénales. Mais, ajoute-t-il « *en Flandre, on parle souvent d'amnistie alors qu'on veut dire réhabilitation. Cela ne peut se faire que dans le cas d'une erreur judiciaire. Ici, il n'y a dans la plupart des cas aucune erreur, et il n'y a donc pas d'honneur à réhabiliter. Aucun pays n'a toléré la collaboration, même les actes de collaboration de ceux qui l'ont pratiquée par naïveté. L'infamie, qu'elle soit la conséquence de la stupidité politique ou d'une scélératesse consciente, ne peut être transformée en honneur par un coup de baguette magique. Ce serait une trahison, un affront aux sentiments et surtout à la misère de l'écrasante majorité des Flamands pendant la guerre* »⁴². Le pèlerinage de l'Yser⁴³ de 2000 représenta, selon Van Istendael, un événement important. En effet, pour la première fois, des paroles y ont été prononcées publiquement et solennellement par l'historien Frans-Jos

³⁸ F. MORVAN, *op. cit.*, p.234.

³⁹ F. MORVAN, *op. cit.*, pp.159-160 et 273.

⁴⁰ Geert van Istendael parle ici de poètes qui appuyèrent les SS Flamands tels que Pol le Roy, Cyriel Verschaeve et Ferdinand Vercnocke. Cfr G. VAN ISTENDAEL, *Le labyrinthe belge*, Le Castor astral, Bordeaux, 2004, pp.72-73.

⁴¹ X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, CRISP, Bruxelles, 1997, p.308.

⁴² G. VAN ISTENDAEL, *op. cit.*, pp.86-87.

⁴³ Les pèlerinages de l'Yser ont commencé après la guerre 14-18 pour marquer le souvenir des soldats flamands morts dans les tranchées. Il représentait également une protestation face à une certaine arrogance francophone. Après la seconde guerre mondiale, cependant, cette manifestation a été de plus en plus récupérée par l'extrême droite flamande.

Verdoodt , qui peuvent être interprétées comme les excuses officielles du mouvement d'émancipation flamande en matière de collaboration. Geert Van Istendael précise cependant qu'il lui est difficile de se résigner à l'équivalence que Frans-Jos Verdoodt établit entre la collaboration et les excès de la répression. Et il ajoute : « *Je comprends que M. Verdoodt ait eu de bonnes raisons de peser judicieusement ses mots. Au pied de la tour de l'Yser, il se trouvait dans une situation bien épineuse, face à un public dont une partie n'admettra jamais les erreurs du passé, un public qui traditionnellement n'a jamais voulu admettre ses erreurs. Si M. Verdoodt avait dit qu'une partie du mouvement flamand avait collaboré avec un régime criminel, il n'aurait même pas pu finir sa phrase. Il est hautement probable que les troupes de choc de l'extrême droite l'auraient attaqué physiquement* »⁴⁴.

L'absence d'autocritique et la complaisance à l'égard de dérives intolérantes se remarque également à propos de faits actuels.

Le 13 juin 2004, lors des élections régionales en Belgique, le Vlaams Blok , parti de l'extrême droite nationaliste flamande, obtenait 24,2 % des voix en Flandre. Le professeur de sociologie politique de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) , Marc Swyngedouw, spécialiste du Vlaams Blok, imputa ce succès en premier lieu au parti du premier ministre Guy Verhofstadt , le VLD (libéraux flamands). Selon Marc Swyngedouw, l'attitude du VLD dans le débat sur l'octroi du droit de vote aux immigrés pour les élections locales – auquel ce parti s'était violemment opposé-, avait mis sur le devant de la scène un thème « *typiquement Vlaams Blok* », ce qui avait profité à la formation d'extrême droite⁴⁵. Or, le 20 juin, des personnalités politiques flamandes, dont l'ancien premier ministre et ancien vice-président de la convention pour l'avenir de l'Europe, Jean-Luc Dehaene, accusaient le président des socialistes francophones, Elio Di Rupo, d'être le responsable du succès du Vlaams Blok en raison de son refus d'accepter les exigences d'avancées institutionnelles flamandes⁴⁶. Il fallut l'intervention du président des socialistes flamands , Steve Stevaert, pour rappeler que « *ce n'est pas correct de renvoyer la faute à autrui. On doit balayer devant sa porte* »⁴⁷. Au Pays Basque espagnol, l'attitude du Parti nationaliste basque (PNV) à l'égard de l'ETA se caractérise par une très grande ambiguïté. Voici le commentaire que nous avons recueilli auprès de Fernando Savater à ce propos : « *le nationalisme basque modéré (qui dirige la région autonome depuis plus de vingt ans) réproouve la violence mais considère les violents comme des enfants prodiges ou , si vous préférez, comme des brebis égarées. Des gens impatientes qui se heurtent à l'intransigeance castratrice des Etats qui empêchent l'existence de la société ethnique à laquelle ils aspirent. Et le nationalisme basque, bien qu'il condamne la violence, ne manque pas l'occasion d'utiliser la peur que celle-ci provoque (maintenant, ils ont l'intention d'organiser un référendum sur le plan indépendantiste de Ibarretxe, alors que l'opposition politique est menacée de mort depuis des*

⁴⁴ G. VAN ISTENDAEL, *op. cit.* , p.51-52.

⁴⁵ *La Libre Belgique*, 15 juin 2004.

⁴⁶ *Le Soir*, 23 juin 2004.

⁴⁷ *Le Soir*, 2 juillet 2004.

années) et fait obstacle chaque fois qu'elle peut aux poursuites politiques et judiciaires des violents »⁴⁸.

De tristes événements récents ont attiré notre attention sur la Corse. Interrogé sur la violence anti-maghrébine sur l'île de beauté, le dirigeant nationaliste Guy-Jean Talamoni condamna le racisme. Mais, pour cet ancien négociateur des accords de Matignon, « *c'est le ministre de l'Intérieur [qui orchestre] une offensive contre la Corse en essayant de nous faire croire qu'en Corse il y a plus de racisme qu'ailleurs* »⁴⁹.

III. L'appui à la mondialisation

Adversaire de la philosophie moderne qui fonde la communauté sur la politique, l'ethnisme s'accorde en revanche très bien avec la mondialisation économique.

Plusieurs auteurs ont mis en évidence l'entreprise d'affaiblissement –voire de destruction- de l'Etat-nation liée à la mondialisation. « *Dès lors que l'Etat-nation (...) apparaît comme le seul trublion de ce mécanisme (la mondialisation), il faut le vider de sa substance et le déconstruire, en faisant en sorte que l'économie domine la politique, et non l'inverse* », écrit Rudy Aernoudt⁵⁰. Pour Pierre-André Taguieff, en mettant face à face « *l'universalité humaine abstraite* » et « *l'individu insulaire, mobile et sans mémoire* », en cherchant à éliminer « *les peuples, les nations et les Etats souverains* », on prive la démocratie de son champ d'inscription et d'exercice, on abolit l'espace politique⁵¹. André Bellon, ancien président socialiste de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, note que « *la mondialisation, en détruisant les Etats, nie les peuples en tant que corps politique souverain ; en éliminant la nation en tant que corps social, elle gomme, sans lui en substituer un autre crédible, le seul cadre pertinent dans lequel ont pu et peuvent se manifester les affrontements sociaux : la mondialisation vise à supprimer la lutte des classes* »⁵².

Considérant que l'Etat est une structuration politique et maîtrisée du pouvoir, la sociologue Corinne Gobin remarque que « *des dynamiques directement concurrentes au capitalisme peuvent être insérées au sein de l'appareil d'Etat, grâce à l'existence même d'un Etat investi d'un rôle de garant de l'intérêt collectif, qui non seulement limitent l'extension du capitalisme mais aussi produisent « autre chose »* ». Corinne Gobin voit dans la sécurité sociale l'exemple le plus abouti de cet « *autre chose* »⁵³. Bernard Cassen, qui fut président du mouvement Attac constate avec Corinne Gobin, que les Etats se trouvent aujourd'hui dessaisis d'une part croissante de leurs prérogatives au profit d'instances transnationales telles que l'OMC, l'OCDE,

⁴⁸ Courriel du 4 octobre 2004. Voir aussi, F. SAVATER, *El gran fraude*, Aguilar, Madrid, 2004.

⁴⁹ *Libération*, 20 septembre 2004.

⁵⁰ R. AERNOUDT, *op. cit.*, p.105.

⁵¹ P.-A. TAGUIEFF, *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation technomarchande*, Arthème Fayard, Mille et une nuits, Paris, 2001, p.14.

⁵² A. BELLON, « Dieu créa la mondialisation... », *Le Monde diplomatique*, n° 608, novembre 2004, p.36.

⁵³ C. GOBIN, « Mondialisation et Etat : de nouvelles formes d'Etat contre l'Etat démocratie », in *L'Etat-nation à l'ère de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 2003, pp.115-123.

le FMI, l'UE et subissent des pressions de la part de ces institutions pour accentuer la libéralisation de plusieurs secteurs. Le citoyen n'a aucune prise sur ces pouvoirs éloignés et il se voit imposer des décisions qui n'ont fait l'objet d'aucun débat démocratique⁵⁴. Corinne Gobin dénonce le travail de « *déconstruction démocratique* » actuellement à l'œuvre à l'Union européenne qui « *en cherchant à s'émanciper de la nation-peuple cherche surtout à s'émanciper des droits démocratiques collectifs conquis à travers deux siècles de luttes progressistes* »⁵⁵.

Alors que l'Europe est régulièrement présentée comme un barrage à la mondialisation néo-libérale, la négociation sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), placée sous l'autorité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a mis en évidence le peu de fiabilité de la Commission européenne pour empêcher une mise en concurrence complète de services indispensables à la population qui conduirait à un affaiblissement prononcé du service public. Ainsi, le secrétaire politique du Centre national de coopération au développement (CNCD), Gérard Karlshausen constata que « *poussée dans le dos par les lobbies, la Commission avance vite, fort, et précède même parfois l'Organisation mondiale du commerce, de peur de perdre des marchés* »⁵⁶. Cette méfiance était, du reste, partagée par le monde politique belge qui déplorait le manque de transparence dans l'élaboration de la position de la Commission européenne⁵⁷. Dès le 18 décembre 2002, la Chambre des représentants avait voté une résolution demandant notamment que le gouvernement belge s'oppose aux requêtes et offres nouvelles de libéralisation qui seraient faites au nom de l'Union dans des domaines tels que l'eau, le logement, la santé, l'éducation, la formation professionnelle ou la culture et veille à ce qu'en matière de transport, de services postaux, de télécommunication et d'énergie, un éventuel processus de libéralisation s'accompagne, pour les Etats, de garanties quant à la mise en place de régulateurs publics forts et de possibilités de financement de ces services par des fonds publics⁵⁸. Une première épure rédigée par le Commissaire au Commerce Pascal Lamy avait dès lors fait l'objet de solides réserves du gouvernement belge à propos des offres de libéralisation concernant les services postaux, maritimes et portuaires, aéroportuaires et le marché de l'emploi. La Commission ne tint pas compte de ces réserves dans sa nouvelle version des offres de libéralisation des services⁵⁹. Aussi, une motion fut déposée par quatre parlementaires – Karine Lalieux (PS), Claudine Drion (Ecolo), Dirk Van der Maelen (SP.a) et Leen Laenens (Agalev). Elle demandait au gouvernement de maintenir les réserves de fond qu'il avait formulées envers la Commission, de remettre le mandat du Commissaire Lamy à l'ordre du jour du Conseil de l'Union avant la conférence ministérielle de Cancun, de continuer à veiller à ce que les réponses de la Belgique soient conformes aux prescrits de la résolution votées par le Parlement le 18 décembre 2002, etc. Au cours du débat en commission,

⁵⁴ B. CASSEN, « Le parent pauvre du « social » s'invite au sommet européen », *Le Monde diplomatique*, n°561, décembre 2000.

⁵⁵ C. GOBIN, *op. cit.*, pp.120-121.

⁵⁶ *La Libre Belgique*, 5 février 2003.

⁵⁷ *La Libre Belgique*, 6 février 2003.

⁵⁸ *Doc.parl. 50* Chambre, 1983/001 et *CRIV 50* Chambre, plen 306, pp.36-37.

⁵⁹ *CRIV 50*, Chambre, COM 1011, p.16

Karine Lalieux émet le souhait que les parlements nationaux commencent à revendiquer une autre manière de gérer ce type de négociation⁶⁰. La motion fut votée à l'unanimité le 20 mars 2003⁶¹.

Bernard Cassen a souligné l'alliance objective entre le néo-libéralisme et l'ethno-régionalisme : « *pour la Commission européenne* », écrit-il, « *il y a dans l'Union un étage de trop qu'elle ambitionne de réduire, d'éliminer, celui des Etats. Il est vrai qu'elle se situe dans une logique ultra-libérale qui détruit les solidarités et les services publics, et cela donne la clef de sa politique en direction des Régions, y compris dans le domaine linguistique. Pour la Commission, de toute évidence, mieux vaut trois-cent-cinquante Régions sous sa coupe, que d'avoir en face de soi quinze Etats dont la force est une source d'ennuis* ». Et il conclut : « *la logique de l'émiettement, de l'atomisation et de la balkanisation(...), c'est pain bénit, et c'est exactement ce que demandent les multinationales* »⁶².

Dans des régions riches, les représentants du monde financier et les nationalistes se retrouvent dans certains cercles. Françoise Morvan cite dans son ouvrage *Le monde comme si* des extraits du dossier établi par Michel Dufourt, Didier Marie et Christian Terras, avec la collaboration de Pierre Fénard, sur l'Institut de Locarn pour la revue *Golias*.

On apprend ainsi que « *inauguré par Yvon Bourges et l'archiduc Otto de Habsbourg, béni par dom Le Gall, père abbé de l'abbaye bénédictine voisine de Kergonan, l'Institut de Locarn rassemble chercheurs, enseignants, spécialistes du marketing et chefs d'entreprise au sein d'un « collège stratégique » où des journalistes en vue côtoient des experts de la défense européenne et du renseignement économique. Son but : préparer l'avènement du troisième millénaire en le fondant sur des régions historiques – la Bretagne, la Flandre, la Bavière, la Catalogne, etc.- dont on aura préalablement renforcé l'intégration économique et spirituelle. Volontairement ambigu, ce credo, qui vise à « transformer la Bretagne en dragon intra-européen », a réussi à fédérer sous une même bannière nationalistes bretons, lobbies patronaux régionalistes et partisans de la nouvelle évangélisation... Implicitement mais violemment antirépublicaines, leurs thèses reposent sur une vision ethno-différentialiste de l'histoire qui voit dans la compétition économique une guerre de cultures* »⁶³. L'équivalent flamand de l'Institut de Locarn est le groupe de réflexion « De Warande » où, nous informe la journaliste du *Vif/L'Express* Isabelle Philippon, d'éminentes personnalités planchent depuis des mois sur les scénarios de partition de l'Etat belge. « *Tous les deux mois* », écrit Isabelle Philippon, « *une trentaine d'intellectuels, de financiers (parmi lesquels Remi Vermeiren, l'ancien patron de la KBC), d'entrepreneurs, de journalistes, de consultants d'entreprise et de membres des centres d'études des partis nordistes font le point sur l'état d'avancement de leurs travaux. Dans quelques semaines ils devraient publier un document –un manifeste ?- déclinant les bonnes raisons d'en finir avec la*

⁶⁰ *Ibid.*, pp.27 et 31 et *La Libre Belgique*, 22-23 mars 2003.

⁶¹ CRIV 50 Chambre, PLEN 341.

⁶² B. CASSEN, « Régions, langues régionales : camouflages, faux-semblants », in *Les Régions en révolte contre les Etats ?*, s.dir. H. LELIEVRE, Complexe, 2002, pp.169-170.

⁶³ *Golias*, mars-avril 1998, cité par F. MORVAN, *op. cit.*, pp.260-262.

*Belgique. Suivront, l'année prochaine, une série de propositions sur l'organisation concrète de la séparation des biens »*⁶⁴.

Sur le plan linguistique, la mondialisation entend imposer la domination de l'anglo-américain et elle s'attaque de façon prioritaire aux langues qui ont un certain rayonnement et qui pourraient, de ce fait, opposer une résistance culturelle à l'idéologie dominante. Louis-Jean Calvet observe qu'« *une poussière d'Etats faibles ne dérange en rien le marché mondial, elle l'arrange plutôt (circulation des capitaux, paradis fiscaux, etc.). La mondialisation favorise les micro-nationalismes, le « tribalisme » et le nationalisme linguistique* ». Pour le linguiste français, la mondialisation s'accommode des « petites » langues, mais elle supporte beaucoup moins l'exception culturelle ou les langues intermédiaires⁶⁵. Il en résulte une offensive en règle contre celles-ci, le français étant particulièrement mis en cause. « *Est-ce un paradoxe ? Force est de constater qu'entre les tenants des minorités ou des entités ethniques, il existe un point commun qui est le refus du français* », remarque Bernard Cassen⁶⁶. Le philosophe Philippe Van Parijs, professeur à l'UCL, se montre particulièrement actif dans ce combat visant à ravalier le français au niveau « *de nombreuses autres langues moins prestigieuses et moins répandues* »⁶⁷. Considérant que « *Bruxelles a des responsabilités en tant que capitale européenne et { qu' }elle doit les assumer* », Philippe Van Parijs prévoit la généralisation de l'anglais dans des contextes de plus en plus nombreux de la vie bruxelloise. « *L'évolution qui est en cours est irréversible* », précise-t-il, « *vouloir l'arrêter serait à la fois injustifié et contre-productif* »⁶⁸. Il n'est pas inintéressant de citer à ce sujet la position d'un autre intellectuel flamand, Geert van Istendael, pour qui « *le français a été et demeure une langue mondiale, et c'est un contrepoids bienvenu à l'impérialisme brutal de l'anglais (que nous connaissons aussi)* »⁶⁹. Mais Philippe Van Parijs ne s'arrête pas là : il se prononce en faveur de l'utilisation de l'anglais pour les masters universitaires, la production scientifique et la formation de très haut niveau. Tout au plus accepte-t-il de laisser les baccalauréats aux « *langues vernaculaires* ». « *Enseigner et mener des recherches en français est-ce un combat d'arrière-garde ?* », s'interroge-t-il, « *oui. Actuellement, la science est de plus en plus spécialisée et les domaines toujours plus pointus. Si on publie un article en français, sauf dans quelques secteurs spécifiques, on ne touche pas les interlocuteurs dont on a besoin, afin d'être suffisamment lu et critiqué* »⁷⁰. Un tel constat est très fortement relativisé par le professeur de linguistique de l'université libre de Bruxelles, Marc Wilmet : « *une enquête de l'Unesco révèle que 78 % des savants non francophones se déclarent toujours aptes à lire un article rédigé en français dans leur domaine de spécialité. D'ailleurs, les Anglais continuent (merci à eux) de choisir le français comme première langue étrangère, et les Américains eux-mêmes l'apprennent en grand nombre* ». Et Marc Wilmet de mettre en garde : « *son adoption { de l'anglais } à l'université mettrait*

⁶⁴ *Le Vif/L'Express*, 22 octobre 2004.

⁶⁵ L.-J. CALVET, « L'avenir linguistique de la planète », *Libération*, 1^{er} septembre 2000.

⁶⁶ B. CASSEN, *op. cit.*, pp.168-169.

⁶⁷ *Le Vif/L'Express*, 10 septembre 2004.

⁶⁸ *Le Vif/L'Express*, 25 juin 2004.

⁶⁹ G. VAN ISTENDAEL, *op. cit.*, p.116.

⁷⁰ *Le Vif/L'Express*, 25 juin 2004.

*automatiquement (...) nos élites sous la dépendance politique, économique et culturelle des Etats-Unis*⁷¹. Quant à Geert van Istendael, il considère que « *si l'on prive une langue de son enseignement supérieur, on la condamne à terme* »⁷².

Conclusion

Par l'appartenance qu'il impose aux individus et par son incapacité à se remettre en question, l'ethnisme se place en dehors du projet d'autonomie sociale et individuelle qui représente la face positive de la civilisation occidentale. En contribuant à l'affaiblissement des Etats, qui opposent encore une résistance à la mise en compétition sauvage de tous contre tous à l'échelle de la planète⁷³, il contribue par contre à l'expansion illimitée du capitalisme. La victoire de l'économie sur la politique passe également par un combat culturel. Celui-ci tend à imposer l'anglo-américain comme seule langue universelle. Il convient, en effet, d'éliminer le contre-pouvoir que pourraient représenter d'autres grandes cultures. L'idéologie globaliste trouve dès lors de précieux alliés dans les mouvements ethno-régionalistes et leurs revendications linguistiques.

L'ethno-régionalisme bénéficie d'une grande complaisance politique et médiatique, sauf à l'égard de ses expressions les plus violentes (Corses, ETA). On a ainsi vu le ministre français de l'Education nationale du gouvernement Jospin, Jack Lang, vouloir à toute force intégrer les écoles d'enseignement en breton *Diwan* dans l'enseignement public en dépit de l'opposition des défenseurs de cet enseignement public. Au Parlement européen, les écologistes se sont allié avec l'Alliance libre européenne, qui réunit divers mouvements ethnistes, pour constituer un groupe politique. Les médias ont, dans l'ensemble, applaudi à la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et dénoncé les opposants à celle-ci comme « *une bande de vieux ringards aux mœurs d'adjudant de caserne* »⁷⁴, lesquels ne manquaient pourtant pas d'arguments pertinents. Des ouvrages éclairants comme ceux d'Yvonne Bollmann ou de Françoise Morvan, qui dévoilent la nature réelle de l'ethno-régionalisme et qui révèlent ses multiples connexions, rencontrent peu d'écho dans la presse. Compte tenu des enjeux économiques que nous avons soulignés, une telle bienveillance à l'égard de l'ethnisme est évidemment délibérée dans certains cas. Mais elle peut aussi être due à la conjonction de deux facteurs : d'une part, la confusion que nous déplorons entre l'ethnisme et de réels mouvements d'émancipation, d'autre part, ce sentiment de culpabilité et d'ouverture à la différence, caractéristique de la culture occidentale. Cet effet se trouve renforcé précisément par l'absence d'une telle dimension chez les

⁷¹ *La Libre Belgique*, 15 octobre 2003.

⁷² G. VAN ISTENDAEL, *Het Belgisch labyrint. Wakker worden in een ander land*, De Arbeiderspers, Amsterdam-Antwerpen, 1989, p.133.

⁷³ cfr P.-A. TAGUIEFF, *op. cit.*, p.69.

⁷⁴ *Libération*, 5 juillet 1999.

mouvements ethnistes dont la certitude inébranlable contribue à convaincre de la légitimité de leur engagement.

Témoigner de la même ouverture envers des mouvements aussi différents que ceux qui combattent les discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'orientation sexuelle et ceux qui prônent un repli ethnique ou religieux ne peut que déstabiliser la cause humaniste. La lutte d'une association telle que *Ni putes ni soumises* n'est absolument pas du même ordre que celle des séparatistes bretons...

Nous voudrions terminer sur quelques considérations relatives au concept d'Europe des Régions, présenté par certains comme une sorte de panacée qui s'appliquerait de façon invariable à toute l'Europe. Compte tenu de son instrumentalisation par l'idéologie globaliste et par la mouvance ethniste, nous pensons qu'il convient d'être extrêmement prudent dans l'usage de ce concept. L'Europe est diverse, les contextes historiques et politiques y sont extrêmement différents. Une solution peut convenir ici et pas ailleurs. Une Europe asymétrique, pourquoi pas ?

Là où le renforcement du pouvoir régional se révèle utile, la vigilance s'impose quant à la définition à donner à ce pouvoir régional. C'est ce qu'a fait le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale lors de l'examen en 2003 d'une proposition de résolution *visant à garantir les prérogatives des assemblées régionales dans la construction de l'Union européenne*. Le texte initial a en effet été amendé de façon à souligner l'attachement de la Région de Bruxelles-Capitale à une conception politique de la nationalité qui ne se réfère pas à une communauté ethnique préexistante⁷⁵ et son opposition à tout nouveau découpage des Régions d'Europe qui ne respecterait pas les frontières actuelles des Etats membres en se basant sur des considérations historiques et culturelles⁷⁶. Votée le 23 janvier 2004 par l'ensemble des formations démocratiques francophones et flamandes (y compris les écologistes) représentées dans cette assemblée , la résolution a été envoyée à tous les parlements régionaux européens disposant d'une compétence législative. Cela pourrait constituer un signal adressé aux partisans de l'ethnisme pour qu'ils comprennent que leur volonté de réorganiser l'Europe sur base des ethnies rencontrera la résistance de ceux qui restent attachés à une démocratie civique.

⁷⁵ Cette formulation a été empruntée à Pierre-André Taguieff. Cfr P.-A. TAGUIEFF, *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*, Arthème Fayard, mille et une nuits, Paris, 2001, pp.37-38.

⁷⁶ CRBC, *Doc. parl.* A-382/2(2003-2004), p.48. Signalons que ces amendements ont été rédigés par la parlementaire Anne-Sylvie Mouzon.